

Il est nécessaire, je crois, monsieur l'Orateur, de remercier sur les propos du député d'Okanagan-Kootenay (M. Johnston). Je me souviens que les ministériels ont houspillé et chahuté l'opposition quand on a annoncé que le député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek) avait été nommé « critique de rien », parce que le gouvernement ne faisait rien pour les petites entreprises. La même chose est arrivée lorsqu'on a annoncé qu'un conservateur avait été nommé critique de la santé et du sport amateur. On a dit que nous n'avions pas de tel ministère. Bien entendu, nous ne faisons que suggérer au gouvernement une idée—comme nous le faisons souvent—qu'il a ensuite adoptée.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Pouvez-vous dire cela sans rire?

**M. Brisco:** Je n'ai aucune difficulté à garder mon sérieux, monsieur l'Orateur. Je pense que je m'y connais mieux en la matière que le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne). J'étais à la Chambre à cette occasion.

Je me souviens aussi que le député de High Park-Humber Valley, notre critique des petites entreprises, a visité le pays d'un océan à l'autre. Il a parlé aux dirigeants de petites entreprises dans de nombreuses localités partout au Canada, y compris la ville d'où vient le ministre actuel, Castlegar, terminant sa tournée par un exposé des préoccupations des petites entreprises à une conférence d'affaires à Washington, D.C. On a déjà signalé ce point à la Chambre et c'est un peu pour rire que je le rappelle. Le ministre d'État actuel (petite entreprise) s'est rendu en Russie avant de faire sa tournée, et espérons que ce n'était pas pour aller y étudier la petite entreprise. Cette farce a déjà été faite; je l'épargnerai donc au ministre.

● (1500)

Il y a un autre point qui irrite les petites entreprises et dont le ministre est au courant, j'en suis certain. Il s'agit de l'énorme poids des lois municipales, provinciales et fédérales qui sont imposées à ces gens à tous les niveaux de gouvernement et qui émanent d'une demi-douzaine de ministères ou départements, comme le Revenu, l'Industrie et le Commerce. Il faut signaler aussi le département des petites entreprises et peut-être même le ministre des Finances (M. Macdonald). Suivant le produit, le ministère de l'Environnement, les Pêches et les Forêts peuvent intervenir. Toute une gamme de compétences fédérales entrent en jeu.

Il n'y a pas longtemps, un de mes commettants m'a envoyé une formule de Statistique Canada. Elle concernait un gars de ma circonscription qui avait un petit bateau-remorque et déplaçait quelques billots. On voulait savoir combien il avait consommé de carburant diésel, combien il avait d'employés, combien il y avait fait de temps supplémentaire, et ainsi de

#### *Prêts pour améliorations—Loi*

suite jusqu'à plus soif. On lui demandait tellement de détails qu'il lui fallait un expert comptable pour remplir la formule. Il a dit: pourquoi diable devrais-je payer un expert comptable...

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Ray Hnatyshyn va vous arranger cela.

**M. Brisco:** Oh, non.

Il a dit: pourquoi devrais-je payer un expert comptable pour fournir ces renseignements. Si Statistique Canada y tient tellement, qu'on m'envoie un expert comptable pour faire le travail.

**M. Forrestall:** Il faut comprendre que ce juron est celui d'un homme d'affaires exaspéré et non pas de mon collègue.

**M. Brisco:** Je remercie le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) de cette mise au point.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Ils doivent s'y prendre à deux pour prononcer un discours.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Même à dix, vous n'y comprendriez toujours rien.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. La parole est au député de Kootenay-Ouest (M. Brisco). Les autres députés qui souhaitent participer à ce débat devront adresser leur propos à la présidence au moment opportun.

**Des voix:** Bravo!

**M. Brisco:** Monsieur l'Orateur, je vous remercie de votre intervention des plus opportunes. La vraie raison pour laquelle on ne s'adresse pas à la présidence, c'est que les députés d'en face trouvent leurs interpellations si mauvaises qu'ils craignent qu'elles ne seraient pas admises.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Pas du tout.

**M. Brisco:** Je suis désolé, monsieur l'Orateur, mais il m'est difficile de supporter les inepties du député de Northumberland-Miramichi. S'il peut se retenir assez longtemps, je me ferais un plaisir de faire son éducation en privé. Il est manifestement peu au courant et il a besoin d'aide. C'est ce que je ferai dès que j'aurai fini mon discours.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** C'est une question de principe.

**M. Gilbert:** Il a perdu ses principes.

**M. Brisco:** Il n'en a jamais eu.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur l'Orateur, Je suis sûr que le député ne voudrait pas que ses dernières paroles restent au compte rendu. Il n'est pas de ceux qui se plaisent à mettre en doute l'intégrité d'autrui. Je suis certain qu'il voudra retirer sa remarque et en rester là.